

Insee flash

CHAMPAGNE - ARDENNE



n° 182 - juin 2014



Année touristique 2013

Favorable pour les hôtels, mitigée pour les campings

En 2013, la fréquentation des hôtels et des campings en Champagne-Ardenne atteint 3,5 millions de nuitées. Elle augmente de 1,4 %, au même rythme que l'année précédente. En France métropolitaine, la fréquentation est en hausse plus limitée (+0,8 %). Dans les hôtels champardennais, les nuitées progressent plus vite (+3,0 %), bénéficiant d'un regain d'intérêt de la clientèle étrangère (+7,2 % de nuitées par rapport à 2012). La fréquentation hôtelière française augmente plus modérément (+1,6 %). Dans les campings, les nuitées diminuent de 5,0 %, en raison d'un début d'été relativement maussade. Les touristes étrangers comme français y séjournent moins nombreux cette année. Le taux moyen d'occupation des hôtels s'améliore en 2013, celui des campings recule quelque peu.

Complétant l'offre hôtelière traditionnelle, les résidences de tourisme se développent, notamment en milieu urbain. En 2013, plus de 220 000 nuitées sont dénombrées dans ces établissements.

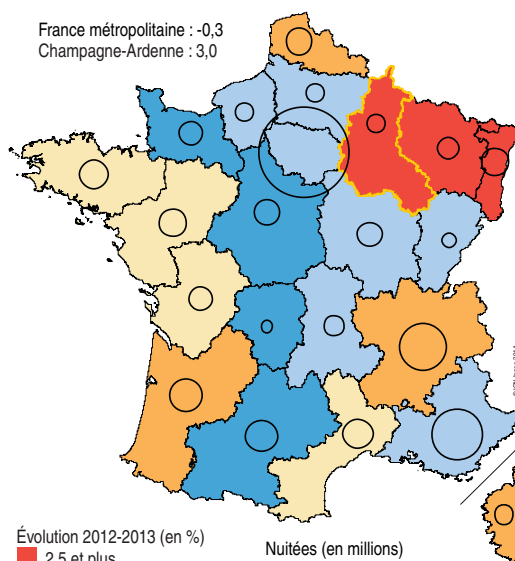
En 2013, la fréquentation de l'hôtellerie champardennaise continue de progresser et atteint un niveau record depuis la période 2008-2009 de crise économique. Le nombre de nuitées dans les hôtels s'élève à 2,9 millions, soit une nouvelle augmentation de +3,0 %, après un bilan 2012 déjà favorable (+1,2 %). La fréquentation a moins progressé durant la saison estivale de mai à septembre (+1,6 %), comparée à celle du reste de l'année (+4,5 %). En France métropolitaine, le nombre des nuitées passées dans les

hôtels atteint 198 millions. Il diminue légèrement : -0,3 %, au même rythme que l'année précédente, en dépit d'une hausse de fréquentation durant l'été (+0,9 %). L'activité régionale de l'hôtellerie représente près de 1,5 % des nuitées métropolitaines. Parmi les 22 régions métropolitaines, classées selon l'évolution du nombre de nuitées hôtelières entre 2012 et 2013, la Champagne-Ardenne se situe au deuxième rang, derrière la Lorraine (+3,9 %) et devant l'Alsace (+2,7 %).

En 2013, l'activité bénéficie d'une clientèle plus nombreuse (+2,1 %) et d'un léger allongement de la durée moyenne de séjour (+0,9 %). Cependant, avec

Évolution annuelle des nuitées dans les hôtels entre 2012 et 2013

France métropolitaine : -0,3
Champagne-Ardenne : 3,0



Évolution 2012-2013 (en %)

- 2,5 et plus
- 0,5 à moins de 2,5
- 0,5 à moins de 0,5
- 2,0 à moins de -0,5
- moins de -2,0

Nuitées (en millions)

- 67,4
- 21,6

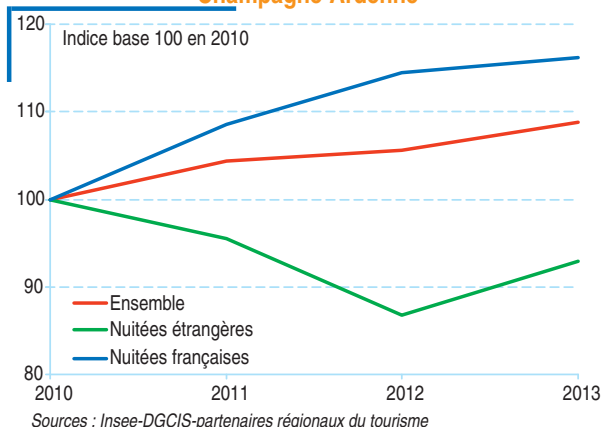
Sources : Insee-DGCI-partenaires régionaux du tourisme

www.insee.fr



1,4 jour en moyenne annuelle, la durée de séjour dans les hôtels de Champagne-Ardenne demeure très en deçà du niveau national (1,8 jour). L'activité de ce secteur relève pour partie d'un tourisme de passage. Les déplacements pour motif professionnel (VRP, salons, foires, séminaires, ...) génèrent de nombreuses nuitées hôtelières, mais s'accompagnent généralement d'une durée de séjour courte. En Champagne-Ardenne, la part des nuitées liées au tourisme d'affaires est de 54,0 % et dépasse de 11,8 points celle de la France métropolitaine.

Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels de Champagne-Ardenne



En 2013, la hausse de la fréquentation hôtelière concerne les Ardennes (+8,7 %) et la Marne (+4,9 %). En Haute-Marne, l'activité des hôtels est quasiment stable et, dans l'Aube, le nombre des nuitées recule de 1,5 %. La forte augmentation de la fréquentation ardennaise résulte de l'allongement de la durée moyenne de séjour alors que le nombre des arrivées augmente plus modérément (+0,6 %). Les séjours sont ainsi en moyenne un peu plus longs dans les Ardennes (1,6 jour) que dans les autres départements : Haute-Marne (1,5 jour), Aube et Marne (1,4 jour).



Retour des clientèles étrangères

La hausse de l'activité hôtelière en 2013 provient principalement d'un net regain d'intérêt de la clientèle étrangère pour la région (+7,2 % de nuitées par rapport à 2012). La fréquentation française progresse moins vite (+1,6 %). En 2013, les clients étrangers sont venus plus nombreux dans les hôtels champardennais, après plusieurs années de baisse. L'augmentation de cette clientèle concerne toutes les nationalités, hormis les Néerlandais dont la fréquentation baisse de 7,3 %. Les Britanniques, à l'origine d'un tiers des nuitées étrangères, confortent leur première place, avec une croissance de fréquentation de +9,7 %. Cependant, si la part de la clientèle étrangère dans l'activité hôtelière (27,1 %) se redresse (+1,1 point par rapport à 2012), elle reste très en dessous de son niveau d'avant-crise (32,3 % en 2007). Constituée à près de 90 % par une clientèle européenne, la fréquentation étrangère de la Champagne-Ardenne semble encore pâtir des effets du ralentissement économique. En France métropolitaine, l'évolution de l'activité des hôtels liée à la fréquentation étrangère est également bien orientée en 2013 (+5,2 %). Cette clientèle génère au niveau national 36,4 % des nuitées, en hausse de 1,9 point par rapport à 2012. En particulier, comptant pour le tiers des nuitées étrangères, la fréquentation des clientèles extra-européennes s'accélère dans les hôtels : +13,4 %, après +9,2 % en 2012. Bien que moins présente en

Évolution du nombre de nuitées dans l'hôtellerie de tourisme

	2012	2013	Variation en %
Ardennes	253 978	276 189	8,7
Aube	690 015	679 422	-1,5
Marne	1 476 204	1 549 006	4,9
Haute-Marne	376 011	375 947	0,0
Champagne-Ardenne	2 796 208	2 880 564	3,0
Touristes français	2 068 347	2 100 514	1,6
Touristes étrangers	727 861	780 050	7,2
dont Royaume Uni, Irlande	235 255	258 052	9,7
Belgique, Luxembourg	67 955	177 834	5,9
Allemagne	75 927	78 332	3,2
Pays Bas	69 039	64 021	-7,3
Suisse	18 153	19 930	9,8
Italie	25 819	31 049	20,3
Autres pays d'Europe	72 841	75 634	3,8
États-Unis, Canada	28 271	36 347	28,6
Autres et non spécifiés	34 601	38 851	12,3

Source : Insee-Dgcis-Champagne-Ardenne Tourisme, Enquêtes de fréquentation hôtelière

Champagne-Ardenne (9,6 % des nuitées étrangères), la clientèle extra-européenne s'accroît également en 2013 (+19,6 %), après une légère baisse en 2012 (-1,0 %). Le nombre de touristes américains et canadiens progresse fortement (+28,6 %), tout comme ceux venus de Chine (+37,0 %).



Le taux d'occupation des hôtels s'améliore

En 2013, le taux annuel moyen d'occupation des hôtels champardennais, rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres effectivement disponibles, s'établit à 54,9 % en Champagne-Ardenne. Il gagne 0,5 point par rapport au taux de 2012. Cette augmentation s'explique par davantage de chambres occupées (+2,1 %) conjuguée à une capacité d'accueil en hausse (+1,2 %), toutefois moins rapide. En France métropolitaine, le taux d'occupation est de 59,6 %, en diminution pour la deuxième année consécutive (-0,6 point). Les taux d'occupation dans les hôtels aubois (59,0 %) et marnais (56,1 %) sont proches de celui du niveau national. En revanche, ils sont très en deçà dans les Ardennes (49,6 %) et en Haute-Marne (49,1 %). En 2013, l'occupation de l'hôtellerie champardennaise reste encore éloignée de son niveau d'avant-crise, notamment celui de 2007 (58,9 %), année réputée favorable pour l'hôtellerie française (62,0 %). En Champagne-Ardenne, la « petite hôtellerie », dotée de moins de 25 chambres, affiche un taux moyen d'occupation de 47,7 % en 2013. Elle représente, comme en France métropolitaine, la moitié du parc hôtelier. Par ailleurs, l'occupation est meilleure pour les hôtels classés que pour les établissements non classés.

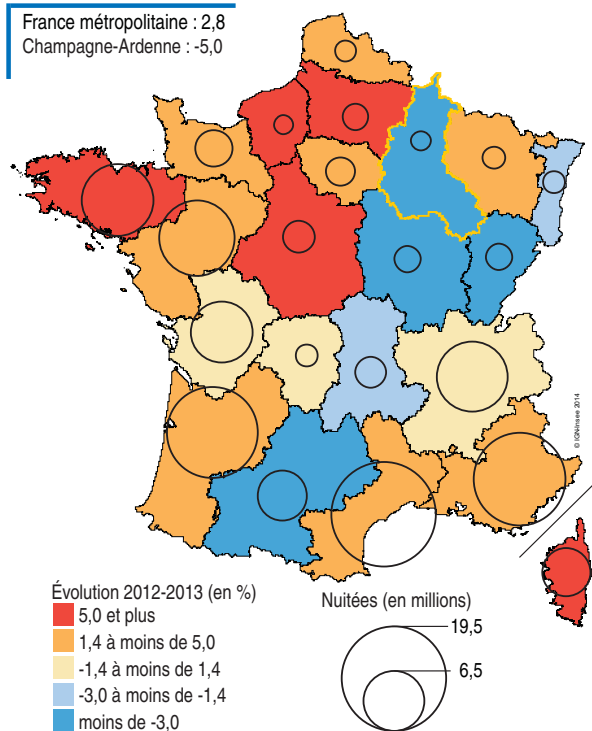
Pour mieux répondre à la demande des clientèles nationale et internationale, tant en matière de qualité d'hébergement que de service, l'hôtellerie se modernise. La mise en place de la nouvelle grille de classification des établissements, entrée en vigueur depuis juillet 2012, a incité certains propriétaires à engager des travaux pour améliorer les équipements et le confort de leurs établissements. Le nouveau référencement concerne, fin 2013, plus des deux-tiers du parc hôtelier champardennais, soit 79 % des chambres, pour 81 % en France métropolitaine.

Saison médiocre dans les campings

Après un bon bilan de la saison estivale 2012 (+2,2 %), la fréquentation des campings champardennais recule en 2013 (-5,0 %), en raison d'une activité en baisse surtout en mai (-22,5 %) et en septembre (-19,8 %). La météo maussade en début de saison n'a pas favorisé la venue des campeurs. Parmi les régions de France métropolitaine, la Champagne-Ardenne présente le bilan le plus défavorable, après la Bourgogne (-6,6 %). Au niveau national, sur l'ensemble de la saison, le nombre de nuitées dans les campings s'élève à 187,7 millions. L'activité se redresse nettement : +2,8 % par rapport à la saison précédente, après une légère baisse en 2012 (-1,0 %). L'activité régionale de l'hôtellerie de plein air représente 0,6 % des nuitées métropolitaines, soit le taux le plus faible de toutes les régions.

Évolution annuelle des nuitées dans les campings entre les saisons estivales* 2012 et 2013

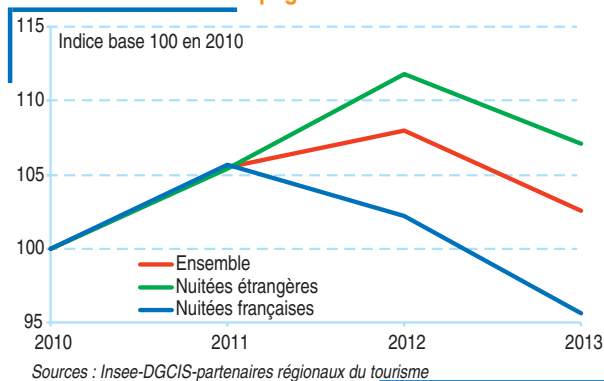
France métropolitaine : 2,8
Champagne-Ardenne : -5,0



La diminution de la fréquentation des campings résulte exclusivement de la baisse des arrivées de touristes (-5,0 %), alors que leur durée moyenne de séjour, de 2,2 jours en Champagne-Ardenne, est stable. La durée de séjour est la plus courte de toutes les régions, le tourisme de passage constituant une part importante de l'activité de ce secteur en Champagne-Ardenne. En France métropolitaine, la durée moyenne de séjour atteint 5,4 jours en 2013.

Les nuitées étrangères reculent de 4,2 % par rapport à la saison 2012. La fréquentation des Néerlandais, première clientèle étrangère des campings de la région, baisse de 7,5 % en 2013 et pèse sur le bilan de la saison. En revanche, marquant leur retour, les Britanniques sont les seuls dont les nuitées dans l'hôtellerie de plein air augmentent en 2013 (+3,9 %). Les Ardennes et la Haute-Marne, départements plutôt ruraux, sont les plus fréquentés par les campeurs. Ils regroupent 6 nuitées sur 10 passées dans la région. À l'exception des Ardennes (+6,7 %), la fréquentation diminue dans tous les départements et particulièrement dans la Marne (-16,0 %), où l'un des terrains a fermé depuis 2012.

Évolution du nombre de nuitées dans les campings de Champagne-Ardenne



Pour mieux satisfaire la demande de la clientèle, les campings développent leur offre en emplacements locatifs équipés d'un hébergement léger (mobile-home, chalet, bungalow, ...). La part de ces emplacements dans le parc régional reste néanmoins modeste : 9,1 %, contre 28,1 % en France métropolitaine. La Bourgogne (8,3 %) et la Champagne-Ardenne sont les régions les moins bien pourvues en emplacements équipés d'un hébergement léger. La proportion est un peu plus élevée dans la Haute-Marne (14,0 %) et dans la Marne (13,4 %). La fréquentation des emplacements équipés est moins soumise aux aléas climatiques ; elle baisse en 2013 de 1,3 %, au lieu de -5,7 % pour les emplacements nus. Par ailleurs, les campings classés « 3 ou 4 étoiles » sont les plus plébiscités et concentrent 76,4 % des nuitées. En France métropolitaine, l'offre de campings de haut de gamme, d'au moins « 3 étoiles », est relativement plus importante qu'en Champagne-Ardenne. La proportion des nuitées passées dans ces terrains bien classés atteint 80,5 %.

Évolution du nombre de nuitées dans l'hôtellerie de plein air

	2012	2013	Variation en %
Ardennes	184 896	197 334	6,7
Aube	159 023	148 830	-6,4
Marne	148 714	124 886	-16,0
Haute-Marne	205 461	191 924	-6,6
Champagne-Ardenne	698 094	662 974	-5,0
Touristes français	262 932	245 929	-6,5
Touristes étrangers	435 162	417 046	-4,2
dont Royaume Uni, Irlande	90 007	93 536	3,9
Belgique, Luxembourg	50 526	50 060	-0,9
Allemagne	44 399	43 625	-1,7
Pays Bas	227 067	210 008	-7,5
Suisse	4 864	4 526	-6,9
Italie	3 859	3 509	-9,1
Autres pays d'Europe	11 279	9 540	-15,4
États-Unis, Canada	593	324	-45,4
Autres et non spécifiés	2 568	1 918	-25,3

Source : Insee-Dgcis-Champagne-Ardenne Tourisme, Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

Cette étude est réalisée en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme.

Parc et fréquentation des hôtels, campings, résidences hôtelières, selon la catégorie au 1^{er} janvier 2014

	Hôtels				Campings				Résidences de tourisme, hôtelières			
	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Part des nuitées en 2013 (%)	Taux d'occupation en 2013 (en %)	Nombre de terrains	Nombre d'emplacements de passage	Part des nuitées en 2013 (%)	Taux d'occupation en 2013 (en %)	Nombre d'établissements	Nombre d'unités d'hébergement	Part des nuitées en 2013 (%)	Taux d'occupation en 2013 (en %)
Économique (1*)	19	941	13,1	65,4	4	192	2,9	29,8	0	0	0,0	///
Milieu de gamme (2* et 3*)	194	5 902	51,0	53,1	30	2 963	46,4	28,4	5	410	74,2	57,3
Haut de gamme (4* et 5*)	24	1 198	14,9	61,4	7	699	17,5	38,7	0	0	0,0	///
Non classés	94	2 150	21,0	51,0	49	2 643	33,3	22,9	5	190	25,8	53,6
Ensemble	331	10 191	100,0	54,9	90	6 497	100,1	27,2	10	600	100,0	56,0

Source : Insee-Dgcis-Champagne-Ardenne Tourisme, Enquêtes de fréquentation hôtelière, de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air et dans les autres hébergements collectifs



Léger effritement du taux d'occupation des campings

Le taux d'occupation moyen des campings sur la saison estivale s'établit à 27,2 % en Champagne-Ardenne, en baisse de 0,3 point par rapport à 2012. En France métropolitaine (36,1 %), il gagne 0,6 point. Dans la région, comme au niveau national, l'occupation des emplacements nus (26,1 %) reste plus faible que celle des emplacements locatifs (37,6 %). Le taux d'occupation est le plus élevé en Haute-Marne (33,1 %). L'Aube (27,2 %) et la Marne (26,6 %) ont des taux voisins. En revanche, dans les Ardennes, moins pourvues en emplacements locatifs, le taux d'occupation s'établit à 23,8 %. Comme pour les hôtels, les campings entrent dans le champ de la réforme de la classification des hébergements marchands. Ne comportant généralement que des emplacements nus, les campings non classés affichent un taux d'occupation le plus faible (22,9 %) ; les « 4 ou 5 étoiles » ont les taux d'occupation les plus élevés (38,7 %).



Les résidences de tourisme montent en puissance

Outre l'hôtellerie traditionnelle et l'hôtellerie de plein air, l'offre touristique marchande se compose également d'autres formes d'hébergement. Parmi celles-ci, les résidences de tourisme ou hôtelières constituent de plus en plus une alternative à l'hôtellerie traditionnelle. En 2013, en France métropolitaine, la fréquentation de ces établissements s'élève à 68,2 millions de nuitées, soit plus du tiers des nuitées des hôtels (34,5 %).

>> L'enquête Insee auprès des autres hébergements collectifs

L'Insee complète le suivi de la fréquentation des hôtels et des campings par une enquête s'intéressant à d'autres formes d'hébergements collectifs marchands (AHCT). Cette enquête concerne : les villages de vacances, les maisons familiales de vacances, les auberges de jeunesse, les centres internationaux de séjours, les centres sportifs, les résidences hôtelières appartenant à une chaîne et les résidences de tourisme. Fin 2013, 17 hébergements de cette nature sont enquêtés en Champagne-Ardenne, 316 000 nuitées y ont été passées, dont 70 % dans des résidences de tourisme ou hôtelières.

En Champagne-Ardenne, cette offre d'une dizaine de résidences de tourisme ou hôtelières est modeste, mais a néanmoins généré 221 000 nuitées en 2013. Elles représentent 7,7 % des nuitées de l'hôtellerie traditionnelle. Si quelques-uns de ces établissements ont une vocation affirmée de tourisme d'agrément, comme ceux du Lac du Der, les autres sont généralement implantés en milieu urbain, davantage fréquentés par une clientèle d'affaires. Ces résidences se sont installées pour la plupart après 2005 et Reims en compte deux nouvelles en 2013.

Patrick Bouny (Insee)
Séverine Portet (Comité régional du tourisme)

>> Les évolutions réglementaires relatives aux hébergements collectifs touristiques

La nouvelle classification des hébergements : Entrée en vigueur le 23 juillet 2012, la nouvelle grille de classement s'échelonne de 1 à 5 étoiles. Les règles d'obtention du classement sont identiques à tous les hébergements et les critères du référentiel sont organisés selon le même mode de fonctionnement : trois chapitres dédiés respectivement à l'équipement (surface, état de propreté...), aux services clients (langues parlées, accès internet, ...), et à l'accessibilité et au développement durable. Le classement est volontaire et valable 5 ans.

Les nouvelles normes de sécurité et d'accessibilité : Les nouvelles normes de sécurité anti-incendie imposent la présence d'équipements de nature diverse (détecteurs, portes coupe-feu, etc.). Les normes d'accessibilité aux personnes handicapées, applicables au 1^{er} janvier 2015, imposent notamment pour l'accueil des handicapés moteurs des aménagements (ascenseurs, dimension des chambres, etc.).



>> Définitions

Séjours (ou arrivées) : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel ou dans le même camping.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ou un camping ; ainsi un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel (ou un camping) correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Taux d'occupation : rapport obtenu en divisant le nombre de chambres (ou d'emplacements de passage) occupées par le nombre de chambres (ou d'emplacements de passage) « effectivement » disponibles (en excluant les fermetures saisonnières)

Durée moyenne de séjour : rapport, exprimé en jours, du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.

Emplacements de passage : emplacement dans les campings destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Un emplacement de passage peut être nu ou locatif, c'est à dire équipé d'un hébergement léger (bungalow, mobile-home, etc.)



>> Méthodologie

L'enquête de fréquentation hôtelière : réalisée auprès des hôtels de tourisme classés (de 1 à 5 étoiles) ou non classés. L'enquête bénéficie d'une extension d'échantillon, financée par le CRT Champagne-Ardenne. L'échantillon porte sur 95 % du parc hôtelier régional.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air : réalisée auprès des campings classés (de 1 à 5 étoiles) ou non classés possédant au moins un emplacement de passage. En Champagne-Ardenne l'enquête est exhaustive.

L'enquête auprès des autres hébergements collectifs touristiques : réalisée auprès des résidences hôtelières et de tourisme, village de vacances, maisons familiales de vacances, auberge de jeunesse ou centre international de séjour, centre sportif



>> Pour en savoir plus

[Les hébergements touristiques en 2013 : retour confirmé de la clientèle étrangère](#), Insee première n°1497 - avril 2014

[Année touristique 2012 en Champagne-Ardenne : fréquentation au beau fixe](#), Insee flash n°172 - juin 2013